

## **Non aux 402 suppressions d'emplois à Nokia Lannion Interdiction des licenciements**

402 sur 772 à Lannion soit 52 % des emplois dans le cadre des 1233 suppressions de postes décidées par le groupe Nokia. C'est la mort de l'entreprise qui est annoncée.

L'avenir immédiat des travailleurs de Nokia et de leurs familles est en jeu. L'emploi pour les travailleurs, c'est une nécessité vitale.

Une seule exigence : le maintien de tous les emplois.

Une première assemblée du personnel, à l'appel des syndicats, s'est tenue le 23 juin devant l'entreprise. La condamnation est unanime. Un ouvrier a pris la parole pour dire : « personne ne sera protégé, tout le monde est concerné et doit se mobiliser », un autre : « nous voulons garder nos emplois. »

Le gouvernement Macron a déclaré : « Il y aura des faillites et il y aura des licenciements dans les mois qui viennent ». Jusqu'à deux millions d'emplois seraient supprimés d'ici à septembre.

Oui tout le monde est concerné, c'est l'avenir de tous les travailleurs qui est menacé.

### **Les travailleurs sont en légitime défense. Unité pour l'interdiction des licenciements !**

Le POID s'est prononcé pour l'abrogation de la loi du 19 mars qui a accordé 343 milliards d'euros aux banques et entreprises (portés à 460 milliards depuis) et qui servent maintenant pour accompagner ces licenciements !

Que ce soit chez Nokia, Renault, avec les fonderies de Bretagne, Air France, Derichebourg ou le groupe La Halle, qui supprime entre 2500 et 3000 emplois et ferme un magasin à Lannion, Hutchinson (Le joint français) que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent pour préserver l'emploi, pour réquisitionner les entreprises, pour nationaliser s'il le faut.

Le POID de Lannion se prononce contre les licenciements à Nokia, à la Halle comme partout en France.

Le POID s'adresse à toutes les organisations :

Combattons d'une même voix, exigeons l'annulation du plan de Nokia

### **Non aux 402 suppressions d'emplois, Aucune suppression d'emplois Unité pour l'interdiction des licenciements !**

Lannion le 23 juin 2020, 19 heures

<https://latribunedesttravailleurs.fr>